





Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssécuritaires.ca

ÉLÉMENT DU



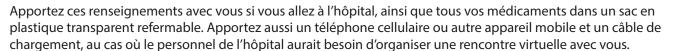
Volume 11 • Numéro 4 • Le 15 avril 2020

Comment se préparer à une réunion virtuelle avec votre professionnel de la santé

Durant la pandémie de COVID-19, de nombreux professionnels de la santé ont commencé à communiquer avec leurs patients par téléphone ou par appel vidéo, au lieu d'avoir des rendez-vous en personne. Même le personnel hospitalier commence à utiliser la technologie pour communiquer avec leurs patients afin de maintenir une distance physique, étant donné que le virus peut se propager facilement d'une personne à une autre.

Si vous avez un rendez-vous pour une « réunion virtuelle », il est important de vous y préparer. Avant la rencontre, assurez-vous d'avoir les renseignements suivants sous la main :

- Vos symptômes et ce qui vous inquiète.
- Problèmes de santé continus, y compris les problèmes préexistants (par ex. diabète ou maladie cardiaque).
- Allergies à des médicaments, des aliments ou des facteurs environnementaux.
- Une liste des médicaments que vous prenez actuellement nom, concentration et posologie.
 - Dressez une liste sommaire des médicaments sur ordonnance que vous vous êtes récemment procurés à votre pharmacie.
 - Incluez-y tout médicament en vente libre et tout produit de santé naturel que vous utilisez régulièrement.
 - Si vous prenez vos médicaments de manière autre que selon les directives sur l'étiquette, mentionnez-le à votre professionnel de la santé.
- Tests que vous avez subis récemment par ex. analyses sanguines.
- Coordonnées de votre (vos) médecin(s) et de votre pharmacie.
- Votre numéro de téléphone, ainsi que le nom et le numéro de téléphone de votre principale personne-ressource.



Les réunions virtuelles peuvent offrir de nombreux avantages et elles sont une nouvelle réalité en ces temps de distanciation physique. Demandez-en une en lieu et place d'un rendez-vous en personne. En collaborant avec votre équipe de soins de santé et en ayant les renseignements nécessaires sous la main, vous favoriserez une rencontre virtuelle fructueuse et des soins plus sécuritaires.



Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujetti à la Loi canadienne anti-pourriel.

